



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 124873

Texte de la question

M. Camille de Rocca Serra attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la disparition prochaine de l'Ordre des infirmiers en Corse en rattachant celui-ci à la région PACA. En effet, cette réorganisation structurelle est une menace pour la continuité du service de proximité local. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour maintenir l'Ordre des infirmiers en Corse, organe essentiel pour notre territoire.

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124873

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13248

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)